



## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°07/AONO/AC/CMNE-GDG/CIPM/R/2025 DU 17/03/2025 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE DE GUIDIGUIS (11,4 KM) DANS LA COMMUNE DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD

Financement : Budget d'Investissement Public (BIP) du MINHDU, Exercice 2025.

### 1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) du MINHDU, Exercice 2025, le Maire de la Commune de GUIDIGUIS, Maître d'Ouvrage (Autorité Contractante) lance pour le compte de la Commune de **GUIDIGUIS**, un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux Travaux DE REHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE DE GUIDIGUIS (11,4 KM) dans la Commune de GUIDIGUIS, Département Du Mayo – Kani, Région de L'Extrême – Nord

### 2- Consistance des travaux

Les travaux comprennent :

- la réalisation des essais ;
- la réalisation du projet d'exécution ;
- les opérations de nettoyage telles que le débroussaillement, le déforestation et l'abattage d'arbres ;
- les travaux de terrassements généraux pour le réaménagement ponctuel de la plate-forme en particulier, le réhaussement de la plate-forme en zone inondable et l'élargissement des zones étroites tels que le déblai et le remblai ;
- la remise en forme de la plate forme ;
- les travaux de traitement des dégradations sur la chaussée tels que le reprofilage rapide, le reprofilage-compactage, les purges ;
- la mise en œuvre ponctuelle ou continue de la couche de roulement ;
- l'entretien, la réparation ou la création de petits ouvrages hydrauliques tels que les buses, les caniveaux, les descentes d'eau, les fossés en terre et exutoires, les Dalots et ponts définitifs ;
- la mise en place ou la remise en état de la signalisation ;
- la prise en compte de la protection de l'environnement ;
- la réalisation du plan de récolelement.

### 3- Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué un lot unique

### 4- Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt millions (20.000.000) de Francs CFA

### 5- Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03)** mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

### 6- Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes Entreprises de droit Camerounais.

### 7- Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINHDU de l'exercice **2025** sur la ligne d'imputation budgétaire : \_\_\_\_\_

## 8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est *hors ligne*.

## 9 - Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission , acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics **dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à d'un montant de quatre cent mille (400.000) Francs CFA**, et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. Cette caution doit être consignée en numéraire à la caisse des dépôts et consignations(CDEC). L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable

## 10 - Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Maître d'Ouvrage aux heures ouvrables auprès de la **Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de GUIDIGUIS** au **Tel 693 72 8818 / 674 98 04 09** dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté **en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>** sur le site internet de l'ARMP ([www.armp.cm](http://www.armp.cm)) ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage (à préciser).

## 11- Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue auprès de la **Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de GUIDIGUIS** au **Tel 693 72 8818 / 674 98 04 09** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable **des frais d'achat du DAO de quarante mille (40.000) Francs CFA**, payable à la Recette municipale de **GUIDIGUIS**

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

## 12- Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un **(01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au niveau de la **Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de GUIDIGUIS** au **Tel 693 72 8818 / 674 98 04 09**, au plus tard le **15/04/2025 à 10 Heures 00** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/AC/CMNE-GDG/CIPM/R/2025 DU 17/03/2025  
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE DE GUIDIGUIS (11,4 KM) DANS LA COMMUNE DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

## 13- Recevabilité des offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission.

#### 14- Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 15/04/2025 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de délibérations de ladite commune

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heure accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

#### 15- Critères d'évaluation

##### 1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis;
- la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- du non-respect de 70% critères essentiels ;
- de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années
- l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;

##### 2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur trois années supérieur ou égal à la moitié du montant prévisionnel du marché ;	oui/non
2.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier en travaux de routes (Personnels du chantier);	oui/non
4.	Les matériels essentiels (Nivelleuse, Camion benne, vibreur, compacteur manuel, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, compacteur manuel) ;	oui/non
5.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
6.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

## 16- Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés. Le Maitre d'Ouvrage attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

## 17. Nombre maximum de lots :

Sans objet

## 18- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

## 19- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de GUIDIGUIS auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de GUIDIGUIS au Tel 693 72 8818 / 674 98 04 09 09 et en ligne.

## 20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, ou le Maitre d'Ouvrage 691 62 80 80

### Copies :

- Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP)
- Préfet Mayo - Kani
- ARMP/EN
- DDMAP/MK
- DDEPAT/MK
- Président CPM /CNE GUIDIGUIS
- Affichage chrono

GUIDIGUIS, le 17 MARS 2025

LE MAIRE,

(Maitre d'Ouvrage)



*Bello*